

La gestion de crise en santé animale : le rôle du vétérinaire sanitaire

INFORMATIONS PRATIQUES

Dates de la formation :

Les dates sont fixées par la DDecPP ou la DRAAF en lien avec l'ENSV

Durée :

½ journée

Lieu :

Le lieu est fixé par la DDecPP ou la DRAAF

Public cible :

Tout vétérinaire sanitaire

Taille du public :

Entre 12 et 20 vétérinaires sanitaires

Intervenants / Formateurs (ou Référénts techniques) :

La formation est animée par un binôme de deux formateurs :

- un vétérinaire officiel,
- un vétérinaire privé.

Responsables pédagogiques :

Valérie GUIRAL-TREUIL, ENSV

Katarina HO VAN BA, ENSV

formco@vetagro-sup.fr

Xavier GOURAUD, SNGTV

Modalités d'inscription :

Relèvent de la DDecPP, DRAAF ou OVVT

Attestation remise en fin d'évaluation :

Contactez votre DDecPP

Tarifs :

2740€ en cas de dispense par deux formateurs

2235€ en cas de dispense par un seul formateur

Accessibilité :

Formation accessible pour les PMR / personnes invalides

CONTEXTE

Dans les crises antérieures, notamment les 2 crises IAHP de 2015-2017, les vétérinaires libéraux ont indiqué qu'ils connaissaient mal l'organisation des services en gestion de crise, notamment le rôle du préfet et les chaînes de commandement hiérarchique et technique, ce qui a conduit à des incompréhensions entre les vétérinaires et les services.

Les vétérinaires ont également indiqué être dans certains cas démunis pour gérer les aspects relationnels avec l'éleveur en temps de crise. Ils ont sollicité l'organisation de formation du type « annoncer une mauvaise nouvelle » (éléments de psychologie sur les réactions humaines engendrées par une situation de crise, notions d'écoute active et de communication assertive).

Par ailleurs, ils n'ont pas toujours conscience de l'impact de leur communication sur des sujets sensibles auprès des éleveurs et des médias, le vétérinaire étant considéré pour les citoyens comme un expert de confiance en santé animale.

LA FORMATION

Objectif général :

Préparer les vétérinaires sanitaires à la gestion de crise afin de faciliter les relations entre vétérinaires et services d'une part et entre vétérinaires et éleveurs d'autre part.

Le module rappellera le rôle des uns et des autres dans la communication vis-à-vis des médias et insistera sur la position centrale du vétérinaire dans la communication avec l'éleveur.

Objectifs pédagogiques :

Les vétérinaires savent :

- les grandes lignes de l'organisation des services en temps de crise, les acteurs principaux et leur place dans le dispositif,
- le rôle qu'ils ont à jouer lors de la gestion de crise.

Les vétérinaires sont capables de :

- anticiper les grandes étapes de la gestion de crise,
- communiquer de manière adaptée auprès de l'éleveur et adopter la bonne posture.